



**ECOLE PUBLIQUE LES CEDRES DE SAINT-GUINOUX**  
**COMPTE-RENDU**

**CONSEIL CONSEIL D'ECOLE N°1**

**DATE :**

**LE 18/11/2020**

**SECRETAIRES : Adeline REMOND et Sophie LE LEDAN**

**PRESENT(E)S :**

- Mme Serpin (représentante de parents)
- Mme Oussin (représentante de parents)
- M. Masson (représentant de parents)
- Mme Fazi (représentante de parents)
- M. Hervy (invité / projet)
- Mme Prijent (ATEM)
- Mme Barbier (AESH)
- Mme Goudé (représentante APE)
- Mme Minaud (enseignante PS-GS)
- M. Benattouche (enseignant CP)
- Mme Benattouche (enseignante CP-CE1)
- Mme Pacé (enseignante CE2)
- Mme Rémond (enseignante CM)
- Mme Le Lédan (enseignante CM)
- Mme Jourda (enseignante TPS-MS /Directrice )

**ABSENTS EXCUSE(E)S**

- Mme Lefort Oger (Inspectrice  
Circonscription Saint Malo Pays Malouin)
- M. Simon (Maire de la commune)
- Mme Beaufeu (attachée aux affaires  
scolaires)
- M. Claro (enseignant CE1)
- Mme Kerloc'h (enseignante TPS-MS)
- Mme Dervillez (enseignante CE2 et CM)
- Mme Achour (titulaire remplaçante en  
CE1)

**ORDRE DU JOUR**

- Rappel du rôle et attributions du Conseil d'école
- Validation du PV du Conseil d'école du 17 juin 2021
- Présentation de l'école (effectifs et répartition)
- Présentation des modifications du règlement intérieur / vote du règlement intérieur
- Sécurité : protocole en cours / report de l'exercice incendie au jeudi 25/11
- le projet d'École et vote pour validation
- les projets de l'école
- l'OCCE
- Les représentants de parents d'élèves
- L'APE (présentation des projets)

**POINT 1 : Rappel du rôle et attributions du Conseil d'école**

**Rappel de la composition du Conseil d'école et de ses attributions.**

Le conseil d'école est présidé par la directrice de l'école, les membres de droit (ayant un droit de vote) sont les suivants :

- l'ensemble des enseignants de l'école, y compris les temps partiels, les compléments de service et les titulaires remplaçants présents sur l'école au moment de la réunion du conseil.

- Le maire ou son représentant
- le conseiller municipal désigné par le conseil municipal
- le DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale)
- autant de parents élus que de classes (8 parents cette année)

Chacune des personnes citées représente une voix en cas de vote. L'IEC assiste de droit au conseil d'école mais n'en est pas membre. D'autres personnes peuvent assister au conseil d'école à titre consultatif (infirmière, médecin scolaire, assistant social, ATSEM, intervenant ...)

La directrice peut en outre inviter, à titre consultatif, toute personne susceptible d'éclairer l'un des points à l'ordre du jour.

La rédaction du procès-verbal de la séance est assurée par la directrice, le procès verbal doit être contre-signé par le secrétaire adjoint qui est désigné parmi les parents d'élèves. Il est adressé à l'IEC.

Le procès verbal sera adopté, lors de la séance suivante, par l'ensemble du conseil d'école. Les ajouts et/ou modifications figureront dans le procès-verbal de la séance suivante.

#### Les compétences du conseil d'école :

- 1) Vote du règlement intérieur de l'école
- 2) Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- 3) Dans le cadre du projet d'école, donne son avis sur :
  - les actions pédagogiques et éducatives
  - l'utilisation des moyens alloués à l'école
  - les conditions de bonne intégration des enfants en situation de handicap
  - les activités périscolaires
  - la restauration scolaire
  - l'hygiène scolaire
  - la protection et la sécurité des enfants (en particulier, le harcèlement)
- 4) Statue sur proposition des équipes pédagogiques sur le volet pédagogique du projet d'école
- 5) en fonction de ces éléments, adopte le projet d'école
- 6) Donne son accord sur le programme d'action établi par le conseil école-collège
- 7) Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école

<b>POINT 2 : Validation du PV du Conseil d'école du 17 juin 2021.</b>	<b>DÉCISION VALIDÉE PAR LE CONSEIL :</b> validé à l'unanimité
---	--

<p><b>POINT 2 : Le règlement intérieur</b></p> <p>Trois éléments du règlement intérieur ont été modifiés par rapport à l'année scolaire dernière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préambule rappelant les valeurs de la République dont la Laïcité. Il s'agit de réaffirmer les principes de la liberté de penser et d'expression, la liberté absolue de conscience, la laïcité, l'égalité et la fraternité (suite au dramatique événement / Samuel Paty)</li> <li>- L'obligation de scolarité pour les enfants de 3 ans</li> <li>- Le changement des horaires de la classe de CE2 (pour équilibrer les groupes de cantine).</li> </ul> <p>Ce règlement sera mis dans tous les cahiers de liaison et signé par toutes les familles après validation du conseil d'école.</p>	<p><b>DÉCISION VALIDÉE PAR LE CONSEIL :</b> Validé à l'unanimité</p>
---	--

**POINT 3 : Le règlement de la cantine**

Le conseil d'école n'a pas de représentant de la mairie pour valider le règlement à ce jour.

**DÉCISION VALIDÉE PAR LE CONSEIL :**

néant

**POINT 4 : SECURITE : Exercice Incendie/Exercice Intrusion/Le protocole sanitaire**

Trois types d'exercices doivent être réalisés durant l'année scolaire :

- exercice d'évacuation / incendie
- 2 PPMS (plan particulier de mise en sûreté)
- un PPMS « intrusion »

Un exercice incendie aura lieu le jeudi 25 novembre avec la participation de la crèche.

Un exercice attentat-intrusion sera réalisé le 13 janvier 2022. AU déclenchement de l'alarme, chaque élève devra se cacher. L'exercice durera 15 minutes.

**POINT 5 : Présentation de l'école (effectifs et répartition, personnels, suivi des élèves)**

- **Effectifs, répartitions et personnels**

Classe / Enseignant.e.s	Effectifs
TPS/MS Mme Jourda / Mme Kerloc'h	13 élèves TPS: 2 MS: 11 + 2 arrivées en janvier
PS/GS : Mme Minaud	18 élèves PS: 11 GS: 7
CP M. Benattouche	12 élèves
CP/CE1 Mme Benattouché	12 élèves CP: 6 CE1: 6
CE1 M. Claro	14 élèves
CE2 Mme Pacé / Mme Dervillez	17 élèves
CM1-CM2 Mme Rémond	14 élèves CM1: 8 CM2: 6
CM1-CM2 Mme Le Jédan / Mme Dervillez	13 élèves CM1: 6 CM2 : 7

**Total : 114 élèves**

**Les AESH :** Mme Barbier (CM et CE1), Mme Dubois (CM), Mme Paris (CP et CE1)

**Les ATSEM :** Mme Prijent et Mme Roumagne (PS/GS), Mme Potin et Mme Roumagne (TPS/MS)

**Restaurant scolaire :** Mme Vallard (responsable), Mme Boulanger (personnel)

- **Suivi des élèves**

L'école est en REP, ce qui signifie que les effectifs par classe sont allégés.

Les élèves relevant de la MDPH : 8 élèves ont une notification MDPH dans l'école (5 élèves en cycle 2 et 3 élèves en cycle 3), d'où la présence de 3 AESH (Mme Barbier, Mme Dubois et Mme Paris). Des demandes sont encore en attente. Il y a un manque d'AESH partout sur le territoire.

Pour les élèves relevant de la MDPH, une équipe de suivi est programmée dans l'année à l'initiative de la référente MDPH (madame Guillemot) afin de cibler les besoins, les progrès des élèves et de réajuster les

quotités horaires.

Pour les élèves qui ne relèvent pas de la MDPH mais ayant des difficultés ponctuelles : mise en place d'un PPRE (Plan Particulier de Réussite Educative) pour cibler une à deux compétences où l'élève serait en difficulté. L'enseignant.e reçoit le ou les parents. Une prise en charge durant les APC est proposée. Une réunion d'équipe éducative peut être mise en place si besoin à l'initiative de l'enseignant.e, réunissant les intervenants spécialisés extérieurs à l'école.

#### **POINT 6 : Les projets de l'école**

##### Projet piscine / Aquamalo pour les élèves de cycle 2 (présenté par M. Benattouche) :

Il s'agissait d'une première expérience dans la piscine « Aquamalo ».

M. Benattouche fait état d'un bilan positif : lieu adapté à l'enseignement scolaire, bonne organisation, maîtres nageurs très pédagogues.

Une dizaine d'enfants a eu peur de mettre la tête sous l'eau. Il est supposé que l'augmentation de l'aqua-phobie constatée cette année est probablement en lien avec la fermeture des piscines et leur baisse de fréquentation depuis le début de la crise sanitaire / COVID.

Mme Benattouche précise que malgré tout, les élèves se sont montrés motivés et pugnaces, ce qui a été souligné par les maîtres nageurs.

##### Projet musique/chant avec le conservatoire de St Malo

Les années passées, les élèves de maternelles n'ont pas pu participer car le conservatoire n'intervenait qu'après des classes d'élémentaire. Cette année, les MS et GS participent également (seuls les TPS et PS ne peuvent pas participer).

Les MS de Mme Jourda travaillent sur le thème des elfes et Korrigans avec pour objectif de développer l'imaginaire des enfants à travers un univers féerique. Il s'agit également de travailler sur la faune et la flore de la forêt.

Les GS de Mme Minaud sont initiés à la musique bretonne (répertoire de Tri Yann et Gérard Delahaye notamment) dans le cadre d'un projet de classe plus large autour de la géographie (la forêt, les volcans, la mer...). En parallèle du projet en musique, les élèves découvriront d'autres arts et savoir-faire typiquement bretons (graphisme/broderies bretonnes, poterie, découverte de peintres de la Bretagne (Gauguin, Cérusier, ...), travail autour des légendes bretonnes (ex : le loup-garou végétarien) . Ainsi, les PS auront également une imprégnation de cet esprit.

Les élèves de cycle 2 (CP-CE1-CE2) ont un projet commun : « Sur la route des arts ». Mme Benattouche explique que l'objectif final est un projet d'exposition dans le parc de Saint-Guinoux les 11 et 12 juin. Ce sera une première édition d'exposition que l'équipe souhaiterait voir devenir festival. Il s'agit d'un projet alliant sténographie et art pictural qui serait mis en musique avec Marc Botrel du conservatoire de Saint-Malo par le biais de musiques et textes issus du répertoire français et francophone. Les enseignants porteurs du projet ne souhaitent pas tout dévoiler et souhaitent garder une part de surprise.

Le projet tourne autour du thème de la maison et pour les CE2, de l'urbanisme et du street-art.

Le projet des CM part de l'idée d'un « voyage dans le temps » et donc, de la musique dans l'Histoire. Les élèves ont commencé à travailler un chant sur Joséphine Baker. Le projet se veut interdisciplinaire et les différentes grandes périodes historiques seront à la base du travail réalisé (travail d'écriture des enfants qui feraient un voyage dans le temps + théâtre + EPS/escrime).

L'objectif final serait un spectacle qui aurait lieu le vendredi 17 juin (soirée). Date à confirmer.

##### Le projet football (présenté par M. Hervy)

10 séances d'EPS/football seront organisées pour les élèves d'élémentaire à partir du CE1. Ces séances visent à inciter les élèves à faire du sport en dehors de l'école.

Ce projet est soutenu et suivi par le district : 5 séances seront encadrées par le district et 5 séances par M. Hervy qui a pour atout de connaître une vingtaine d'élèves inscrits au foot en dehors des temps scolaires.

Yoan Mardele (de la FFF35) accompagnera M. Hervy (qui passe actuellement son diplôme) lors des premières séances.

Projet « Canal des Allemands » (présenté par Mme Goudé)

Le projet réunit 5 communes (de Saint-Benoît des Ondes à Saint-Guinoux). Une base nautique va être créée à Saint-Guinoux et le canal pourra être traversé en canoë. Mais il s'agit aussi de mettre en avant tout l'aspect Historique de ce canal. Un collectif de jeunes est impliqué dans ce projet. Grâce à l'utilisation de QR codes, lorsque l'on s'arrête aux trois pontons bordant le canal, on pourrait être sensibilisé à la faune et la flore du canal. Les enfants de la commune pourront s'investir dans le projet en créant des chants, poèmes, etc. qui pourraient être écoutés le long de la ballade. Il se pourrait aussi qu'un totem de départ soit réalisé en partenariat avec un sculpteur et l'école de Saint-Benoît.

Projet artistique de Noël (présenté par Mme Goudé)

Des gnômes de Noël seraient réalisés à partir de palettes de bois découpées en triangles pour être peintes par les élèves de l'école. Ils y rajouteront une barbe avec de la laine, un nez, une bouche .... Chaque classe réalisera son gnôme qui sera ensuite exposé au parc pendant les périodes de Noël. L'idée serait de les garder d'année en année et d'en ajouter tous les ans pour former un village géant de gnômes.

Projet vélo (présenté par M. Benattouche)

C'est la troisième année que ce projet est mené. La première année, seuls les CP participaient. Depuis l'année dernière, les CE1 et CE2 participent également. Il s'agit de développer les habiletés des enfants à vélo (= travail moteur) et de travailler sur la sécurité routière.

Idée en lien direct avec le projet : développer une journée zéro-carburant une fois par an (zéro voiture sur le parking face à l'école, les enfants viendraient à l'école en vélo, à pied ou en trottinette).

Projet anglais + EPS / projet « solidarité » / projet CROSS avec le collège pour les CM (présentés par Mme Rémond)

Pour ce qui est du projet anglais/EPS, il s'agira de travailler le vocabulaire de l'EPS en anglais au cours de l'année scolaire de manière à ce que les élèves soient capables de passer et comprendre des consignes en anglais lors d'une rencontre sportive, en fin d'année scolaire, avec l'école de St Coulomb.

La classe de Mme Rémond s'est également engagée dans un projet « solidarité » pour qu'une école en Afrique ait de l'électricité. Les élèves ont choisi 4 défis à réaliser (1000 défis = de l'électricité dans un village en Afrique). Parallèlement, les élèves sont en train de créer un « mur de la solidarité » dans leur classe.

Enfin, une journée CROSS aura peut-être lieu en fin d'année scolaire avec le collège Paul Féval de Dol (si la situation sanitaire le permet).

M. Huon, le principal du collège est venu en classe de CM ce jeudi 18 novembre pour répondre aux questions et éventuelles inquiétudes des élèves à propos du collège. Il reviendra prochainement avec des ambassadeurs (= élèves de 6ème) pour une présentation plus détaillée.

**POINT 7 : Présentation du projet d'École**

Le projet d'école (ci-joint) a été présenté par Mme Jourda.

**DÉCISION VALIDÉE PAR LE CONSEIL :**

Validé à l'unanimité

**POINT 8 : l'OCCE**

Un bilan sera fait au retour de Mr Claro, responsable des comptes OCCE au sein de l'école.

**POINT 9 : Les représentants des parents**

Nombres d'inscrits : 158  
Nombres de votants : 67  
Nombres de bulletins blancs ou nuls : 8  
Nombre de suffrages exprimés : 59

Les élus :

Mme OUSSIN Sandrine  
Mme CHAUVIN Isabelle  
Mme FAZI Jennifer  
Mme SERPIN Annaïg  
Mme HENAULT Sandy  
M MASSON Cédric  
Mme GILLARD Angélique  
Mme CHANTREL Patricia

Il y a plus de participants aux élections que l'an dernier.

#### **Point 10 : l'APE**

##### Le bureau :

Présidente : Olivia Fouilleul  
Secrétaire : Tiphaine Coquelin  
Trésorière : Dorothée Jamois

##### Autres membres :

Anne-Clémence BELOIR/ Mr TROCHET ( CE1/GS)  
Fanny GOUDE ( CP/CM)  
Céline JAMOIS ( TPS)  
Manuella MARIE (TPS)  
Tatiana THEBAULT (TPS/CP) (vice-secrétaire)

L'équipe enseignante remercie tous les parents qui s'investissent dans cette association en cette période difficile. De nouveaux parents sont entrés dans l'APE ce qui permet d'avoir un nouveau souffle.

##### Les financements APE :

-sortie à l'écurie « LES PERRIERES » : classe TPS/PS  
-projet musique classes de TPS/PS et MS  
-achats de cadeaux de Noël pour toutes les classes  
-sortie au zoo de la Bourbansais pour les classes de TPS/PS et MS  
Coût total : 1740 euros

##### Le bilan des projets :

-La vente citrouille n'a pas très bien fonctionné.  
-La fête d'Halloween a eu beaucoup de succès.  
-Une vente de sapin est à venir, les mots ont été distribués.  
-Les photos de Noël ont été faites.  
-Lors de la prochaine réunion, les membres de l'APE discuteront de leur intégration dans le projet cycle 2 autour de la route des arts et dans le spectacle du cycle 3.

#### **Point 11 : Questions des représentants des parents**

Aucune question particulière de la part des parents n'a été demandée aux représentants des parents.  
Les parents des CE1 espèrent que Mr Claro pourra revenir.  
Madame Achour fera normalement le remplacement de madame Le Lédan.

Mme Goudé en temps que représentante de la mairie propose aux enseignants du cycle 2 de faire de la vannerie sauvage sur le samedi d'exposition

Les représentants des parents soulèvent le problème par le mauvais temps de l'attente avec les horaires décalés. Le préau à l'entrée de la garderie est à disposition si besoin.

Fin du Conseil d'école à : 19h39

SAINT-GUINOUX le 18/11/2021

**SIGNATURE DE LA DIRECTRICE**

Mme JOURDA Sylvie.

  
École Publique des Cèdres  
2, rue des Cèdres  
35430 SAINT-GUINOUX  
02 99 58 89 39  
RNE : 0350484L

**SIGNATURE DU SECRETAIRE**

Stéphanie Boémard  
Sophie Le Lédan

